

La Métropole Européenne de Lille se mobilise pour venir en aide à la population civile ukrainienne

Alors que la guerre fait rage en Ukraine, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a décidé d'apporter son aide à la population civile ukrainienne. Elle prévoit de débloquer un fonds d'urgence de 100 000 euros et œuvre main dans la main avec les maires métropolitains pour coordonner et fédérer les initiatives en faveur du peuple Ukrainien.

« Nous ne pouvons rester silencieux face à la guerre qui fait rage en Ukraine, déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille. À seulement 1000 kilomètres de chez nous se déroule une tragédie pour nos amis Ukrainiens mais aussi pour l'Europe et donc pour le monde. Nous ne savons pas comment la situation évoluera mais nous savons qui nous sommes : des femmes et des hommes attachés à la paix, à la liberté, à la fraternité, à la solidarité. La MEL ne fera pas le choix de l'inaction face à cette situation. Elle s'engagera aussi longtemps qu'il le faudra. »

Lors du prochain bureau de la Métropole Européenne de Lille, le Président Damien Castelain soumettra au vote des élus **un fonds d'urgence de 100 000 €** en soutien à la population civile ukrainienne.

Afin de centraliser les dons récupérés par les communes et les entreprises du territoire, et donc accompagner au mieux les maires métropolitains, la MEL met à leur disposition **deux sites de stockage** : l'un à l'UTLS Faches-Thumesnil et l'autre à Saint-André-Lez-Lille. La MEL se tient également prête à épauler l'État si nécessaire pour le **transport logistique** jusqu'aux aéroports.

Enfin, la MEL est en lien avec le **baillieur social LMH** et **La Fabrique des quartiers** afin d'identifier rapidement des **logements d'urgence** adaptés aux réfugiés.

La MEL n'hésitera pas à renforcer son action en fonction de l'évolution de la situation.

À PROPOS DE LA MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr

 [@MEL_Lille](#)

 [@metropoledeLille](#)

CONTACTS PRESSE MEL

Clémence TESSON

Attachée de presse
ctesson@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 22 76
+33 (0)6 30 46 23 35

Agathe LAVALÉE

Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
+33 (0)3 20 21 23 50
+33 (0)6 30 46 40 17